

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MARIAGES.

NOMS.	PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.
1. Desprez <del>et de la</del>	Jacques François Marie Marie et Emme Marge	18 Juin
3. Martin <del>et de la</del>	François Marie, Marie Marie Françoise Montulé	28 aout
2. Perrugere <del>et de la</del>	Jean Jacques Marie Jeanne Suzanne Lemoine	26 Juin

Rédigé par nous Maire de la Commune de l'Authenue  
sous signature.



Premier Feuillet.

## MARIAGES.

AN 1835.

PAR NOUS, Président du Tribunal de première instance séant à Mortagne, arrondissement dudit Mortagne, département de l'Orne, le présent Registre destiné à recevoir les déclarations de Mariages pendant l'année mil huit cent trente-cinq, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Quatre feuillets.

ETAT CIVIL  
de l'année 1835.

DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE.

ARRONDISSEMENT  
DE MORTAGNE.

MAIRIE  
'authent'

Les Maire et adjoint, rédacteurs des actes, seront tenus de les inscrire de suite, sans lacune et sans aucun blanc, à l'instant de la déclaration des parties requérantes ; de les écrire sans abréviations, d'exprimer toutes les dates en écriture et non en chiffres ; d'approuver, et faire approuver et signer par les parties, les renvois et ratures, et de n'insérer dans la rédaction desdits actes aucunes clauses, notes, observations ou énonciations autres que celles indiquées dans les déclarations qui seront données par les parties ; enfin de n'exiger, pour les expéditions desdits actes, que la rétribution fixée par l'article premier du décret du 12 juillet 1807 ; le tout sous les peines portées par le Code pénal et le titre II de la loi du 20 septembre 1792.

Fait double à Mortagne, le quinze décembre mil huit cent trente-quatre.

Le vingt et un fait aux environs de vingt du mois d'  
Janvier. A la dix heure de matin  
De Jean-Vincent Debray maire et officier  
de Mortagne pour l'état civil de la commune Gaucherie, taux de  
mariage. Courrouze arrondissement de Mortagne, département  
de l'Orne, et l'Authenue sont comprenant

Parce que l'acte de mariage n'a pas été délivré à la mairie de  
la commune de Lézignan, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir  
le certificat de mariage que j'aurai obtenu à la mairie de Lézignan.

Et De Denoistelle Marie et Anne Chenel  
veugue et agee de trente neuf ans profession de  
domestique sur la la commune de Saint-aignan  
sortie arrondissement communal d'Alençon le 25  
du mois de Septembre l'an mil huit cent vingt et un  
et demeurant la la ville de verneuil Departement de la  
fille legitime de defunt Francois Chenel Decedé en  
la commune de Saint-aignan l'an mil huit cent vingt et un  
du mois de Septembre l'an mil huit cent vingt et un  
de defunt veuve Anne Grouere Decedé en Saint-aignan  
l'an mil huit cent vingt et deux l'an mil huit cent  
soixante et une veuve et mère de defunte part.

Le qual nous ont Reçus à la procédé, à la célébration  
du mariage proposer entre Ley. Tout le publicatior  
nous est fait pas le fater le cette commune les lez Dic  
Vingt et un et vingt huit d'aoûte de Decembre mil huit  
cent trente quatre. Celle qu'il est constate a nos  
Reçus à la publication et par le fater le la se  
de Vervain le department déclarée à Diuance lez  
et un et vingt d'aoûte de Decembre mil huit cent  
quatre celle qui est constate par le certificat qui  
nous a été fourni de la greffe de meuscier lez  
de la ville de Vervain, aucun opposition à ce  
mariage, ayant été fait auz égards faillant



D'où a les Negociation apres les avoir  
écouté lezare des gracie Reclette et du Capitaine du  
D'abord de la Cade lisezate de mariage avont  
Demandé au futur épouse et a la future épouse et  
Volent de prendre pour mary et femme Charles nez  
ayant Répondu l'epouse et affirmentement leur  
avont Decro et déclarant au nom de la loi que jean  
Louis e Montal et Marie anne Chenel s'ont uni  
par le mariage de quainon avont Decro ette. Le  
Présence de Jean alexandre Bocquet cultivateur magne  
et age de quarante et un ans domicilié de la commune de  
Courances Louis Du futur épouse et de Jeanne cultivateur  
magne et age de trente trois ans domicilié de la commune de  
Courances Delo future épouse et de Louis Louis avont magne et age de  
trente et un ans cultivateur domicilié de la commune de Courances  
La future épouse et de Jacques sonne malte jardiner magne  
et age de trente trois ans demeurant de ville de verneuil  
département de l'ain a la future épouse Jeanne quatre barbe  
qui ont leur quatre enfants a avoir signé avec lez epoux qui  
ont Etonnés Delo et avoir signé apres que telle la cout  
de faire D'acte. 1.

*Montuti*

Debray D<sup>e</sup>  
S<sup>r</sup> me,

Mme de Staél Marie-Stéphanie de Staél

*Marey* *J. Marie-Jeanne Françoise montante* *Boulay*